



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

délocalisations

Question écrite n° 37125

Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité sur la régression du secteur "détergents et cosmétiques" favorisée par la crise économique et financière. Cette situation est stimulée par l'émergence de deux autres facteurs. Les délocalisations fiscales des entreprises qui financent encore les restructurations font perdre, d'après les estimations de ce même groupe, 32 milliards d'euros fin 2008 à l'État français. Ce scandale qui ne peut être que dénoncé est d'autant plus ignoble que le Gouvernement ne fait rien, alors que les entreprises réalisent des bénéfices à deux chiffres qui progressent inlassablement d'année en année. La honte, c'est que malgré les grands et beaux discours, nos gouvernements politiques ont privilégié la rente, le gain de l'actionnaire sur le travail donc l'emploi. Un exemple qui valide ces affirmations : en 2007, les effectifs mondiaux chez Colgate-Palmolive ont rétrogradé de plus de 3,5 % pour des bénéfices qui ont progressé de 28 %, des dividendes de 30 % et 19,5 % pour le cours de l'action. Il faut arrêter de mentir et de tromper la population. Depuis 2003, cinq questions orales au Gouvernement sont restées sans réponse et deux demandes d'enquêtes parlementaires sur ce sujet jaunissent sur le bureau du Président de l'Assemblée nationale. Les marges arrières, avec des pourcentages qui atteignent, d'après certains experts, parfois les 50 % du prix de certains produits. Ces montants pénalisent fortement les salariés des entreprises, sans pour autant bénéficier au pouvoir d'achat des consommateurs. Aujourd'hui, à l'exception de Procter et Gamble, toutes les autres entreprises, Wella, Unilever, Colgate-Palmolive, Henkel, sont en restructuration. Des fermetures de sites, des transferts ou des délocalisations de services sont programmés. Dans ces schémas, la situation du groupe L'Oréal s'avère quelque peu différente. Il lui demande quelles mesures entend prendre le Gouvernement afin de remédier à ces injustices et quels moyens mettra-t-il en place pour valoriser le travail en France.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37125

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille et solidarité

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 décembre 2008, page 10642

Question retirée le : 24 mai 2011 (Fin de mandat)